

Image not found or type unknown



Partage illégal de compteurs eau et électricité

Par **LUCYBEL**, le **28/11/2009** à **20:38**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement qui jouxte le studio du propriétaire.

Ce studio ne devant être occupé qu'une semaine ou deux par an, j'ai accepté l'additif au bail mentionnant le partage des compteurs d'eau et d'électricité. Depuis septembre, le studio a deux locataires et mon propriétaire ne fait pas le nécessaire.

Je règle donc doubles factures.

Comment puis-je me sortir de ce mauvais pas?

J'ai prévenu EDF et la SGDE mais ils ne peuvent m'aider.

J'ai aussi signalé la situation aux Impôts (taxes foncières).

Que dois-je faire?

Puis-je porter plainte?

Je vous remercie pour les conseils que vous pouvez m'apporter.